



Mars 2023

Rapport annuel ESG

MANSARTIS TERNATIV ISR

DOCUMENT
REGLEMENTAIRE



Sommaire

La démarche ESG de Mansartis.....	3
Mansartis est signataire des PRI.....	5
Mansartis Ternativ ISR a obtenu la labellisation ISR.....	6
Processus de gestion ESG.....	7
Performance à long terme.....	8
Politique d'investissement de l'année.....	9
Gestion thématique.....	11
FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE.....	11
FAVORISER LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE.....	12
DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES.....	13
DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE.....	13
Inventaire du fonds par thématique.....	15
Performance ESG du fonds.....	16
Analyse des Controverses.....	20
Indicateurs de durabilité.....	22
LES DROITS DE L'HOMME.....	22
GOUVERNANCE.....	22
SOCIAL.....	23
ENVIRONNEMENT.....	24
Votes et engagements.....	27
DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES.....	27
VOTE.....	27

La démarche ESG de Mansartis

Mansartis a une gestion de conviction, les gérants sélectionnent les titres selon des critères de qualité et de croissance :

- Titres de grandes et moyennes capitalisations, négociables rapidement, et pour lesquels Mansartis dispose d'un minimum d'analyses financières externes.
- Entreprises offrant des perspectives de croissance du chiffre d'affaires soutenue dans la durée par des thématiques d'investissement, une solidité financière, un potentiel d'amélioration des marges, une stratégie clairement définie et exposée de manière transparente.

Pour Mansartis, une entreprise soucieuse de sa gouvernance, de la transparence et de la qualité de son information, qui prend en compte la durabilité de sa stratégie de croissance et qui respecte son environnement et son écosystème doit dans la durée assurer un meilleur rendement économique à son actionnaire. Ce faisant l'entreprise réduit également les risques d'accidents, de fraudes ou de controverses préjudiciables à son développement.

Historiquement, cette prise en compte d'éléments extra-financiers s'est traduite, dans les « Fonds » (ci-après désignés « OPC ») et les portefeuilles gérés, par l'exclusion d'activités identifiées comme incompatibles avec le respect des personnes et de l'environnement, par exemple, les addictions, l'armement, ou l'extraction de charbon et l'huile de palme.

Depuis quelques années, le développement de l'analyse extra-financière et la professionnalisation des acteurs ont offert de nouvelles opportunités pour les sociétés de gestion indépendantes. En effet, des acteurs spécialisés ont émergé avec des équipes conséquentes et qualifiées sur lesquelles il est désormais possible de s'appuyer pour prendre en compte, dans la gestion, des critères de politique environnementale, sociale ou de gouvernance des sociétés cotées. Des sociétés de services facilitent également la participation aux votes en Assemblée Générale et mettent à disposition des analyses des résolutions présentées qui permettent un meilleur exercice du rôle d'actionnaire.

Dans le même temps, nous assistons à un alignement d'intérêts progressif de l'ensemble des acteurs :

- Les clients sont de plus en plus sensibilisés aux enjeux de développement durable.

- Les autorités ont développé un cadre réglementaire structurant.
- Les investisseurs, depuis quelques années, établissent des « bonnes pratiques » et des approches plus élaborées de l'Investissement Socialement Responsable.
- Les entreprises sont davantage à l'écoute des clients et des actionnaires sur les sujets environnementaux et sociaux et de plus en plus conscientes de leur responsabilité et de leur impact potentiel.

Cet alignement d'intérêts favorise la publication par les sociétés d'éléments de plus en plus précis ainsi que leur vérification par des organismes indépendants.

Ces différentes évolutions ont permis à Mansartis d'envisager la labellisation ISR (Investissement Socialement Responsable) du fonds MANSARTIS TERNATIV ISR et ainsi d'aller plus loin dans la prise en compte de critères extra-financiers.

Créé en 2017, MANSARTIS TERNATIV ISR est un fonds actions internationales à thématique environnementale. Par le biais de MANSARTIS TERNATIV ISR, nous accompagnons les entreprises qui recherchent et proposent des solutions alternatives, de nouveaux modes de gestion et de consommation de ressources naturelles. Nous nous inscrivons ainsi dans une démarche positive de sélection et non plus uniquement une démarche d'exclusion. MANSARTIS TERNATIV ISR a été labellisé ISR en mai 2018 afin de renforcer la lisibilité de notre engagement sociétal.

Forts de cette expérience, nous avons décidé d'élargir désormais la prise en compte de critères ESG à l'ensemble des fonds MANSARTIS.

Au-delà de notre responsabilité individuelle et collective dans le devenir de notre environnement, nous attendons de cette politique d'investissement responsable, fondée sur des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, qu'elle contribue à l'amélioration des performances financières des portefeuilles.

Mars 2023

Mansartis est signataire des PRI

En tant qu'investisseur, MANSARTIS est devenu signataire, en 2018, des UNPRI - **United Nations Principles for Responsible Investment**. – Principe pour l'investissement responsable des Nations Unies.

A travers ces 6 principes, MANSARTIS s'engage à :

1. Intégrer les questions ESG à ses processus décisionnels et d'analyse d'investissement.
2. Être un investisseur actif et intégrer les questions ESG à ses politiques et procédures en matière d'actionariat.
3. Demander aux entreprises dans lesquelles Mansartis investi de faire preuve de transparence concernant les questions ESG.
4. Encourager l'adoption et la mise en œuvre des Principes dans l'industrie financière.
5. Coopérer afin d'accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte de son activité et de ses progrès dans l'application de ces principes.



Mansartis Ternativ ISR a obtenu la labellisation ISR



Créé en mai 2017, le fonds a reçu le label ISR en mai 2018.

Créé et soutenu par le ministère des Finances, le label a pour objectif de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les épargnants en France et en Europe.

L'ISR est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises qui contribuent au développement durable dans tous les secteurs d'activité. Le label ISR est attribué au terme d'un processus strict de labellisation mené par des organismes indépendants. Il constitue un repère unique pour les épargnants souhaitant participer à une économie plus durable.

Pour être labellisé, le fonds Mansartis Ternativ ISR doit notamment répondre à des critères stricts établis par le ministère français de l'économie et des finances

Ces critères sont regroupés autour de six thèmes :

- Les objectifs généraux (financiers et ESG) recherchés par le fonds. Il s'agit de vérifier que ces objectifs sont précisément définis et décrits aux investisseurs et qu'ils sont pris en compte dans la définition de la politique d'investissement du fonds
- La méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG mise en œuvre par les entreprises dans lesquelles le fonds investit
- La prise en compte des critères ESG dans la construction et la vie du portefeuille
- La politique d'engagement ESG avec les entreprises dans lesquelles le fonds investit (vote et dialogue)
- La transparence de gestion du fonds
- La mesure des impacts positifs de la gestion ESG sur le développement d'une économie durable.



Processus de gestion ESG

Le processus de gestion ESG peut se résumer en 4 points principaux :

1. POLITIQUE D'EXCLUSION

- Objet social des entreprises
- Niveau de controverse



3. POLITIQUE D'ENGAGEMENT

- Politique de dialogue
- Politique de vote



2. ANALYSE EXTRA -FINANCIERE & SURPERFORMANCE ESG

- Note moyenne de risque ESG du fonds, pondérée des actifs, inférieure à la note de risque ESG de l'univers investissable



4. MESURES DE PERFORMANCE ESG DU PORTEFEUILLE

- 6 indicateurs de durabilité
- Surperformance sur l'intensité carbone et la création d'emplois



Bloomberg

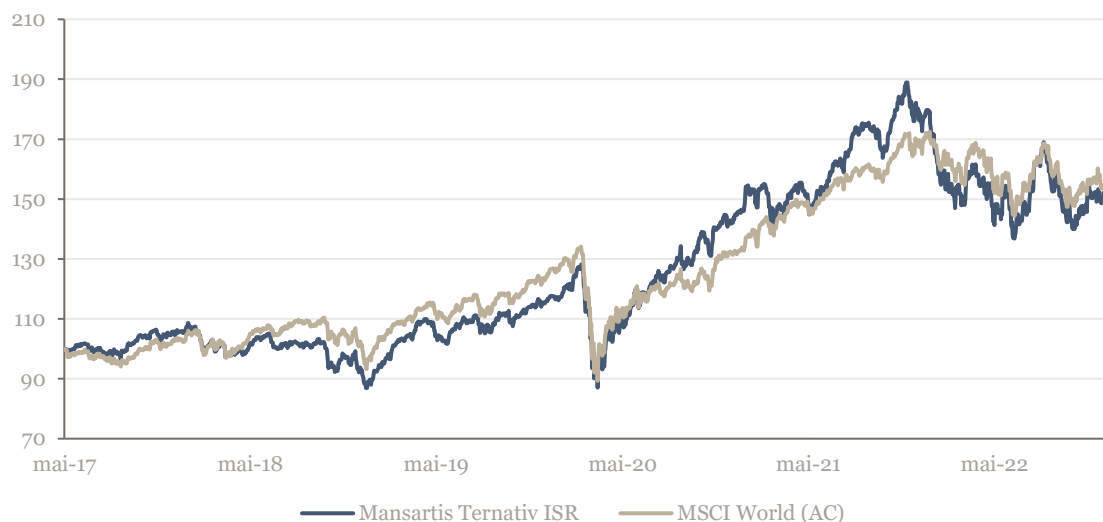


Performance à long terme

Performance cumulée depuis la création du fonds

Dividendes réinvestis, performance nette de frais de gestion

Performance depuis la création



	<i>Mansartiv ISR</i>	<i>MSCI World (AC)</i>
1 an	-20,43%	-13,01%
3 ans	22,76%	18,32%
5 ans	35,81%	45,16%
Depuis création	43,01%	50,26%

Volatilité

	<i>Mansartiv ISR</i>	<i>MSCI World (AC)</i>
1 an	21,76%	16,15%
3 ans	22,19%	18,34%
5 ans	19,25%	16,35%
Depuis création	18,23%	15,58%

Volatilité hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine

Tracking Error

	<i>Mansartiv ISR</i>
1 an	9,88%
3 ans	9,32%
5 ans	8,15%
Depuis création	7,84%

Tracking Error hebdomadaire calculée sur la dernière VL disponible chaque semaine

Politique d'investissement de l'année

La part I est en baisse de -20.43% et la part C est en baisse de -21,02% cette année contre une performance de -13.01% pour son indice de comparaison, le MSCI AC World dividendes nets réinvestis en euros. L'intégralité de la sous performance du fonds s'est faite sur le premier trimestre qui a été marqué par une rotation violente des valeurs de croissance vers les valeurs dites value. La performance relative du fonds a ensuite peu évolué le reste de l'année.

L'année a été marquée par une nette inflexion du discours des banquiers centraux qui, face à des chiffres d'inflation élevés, ont ouvert la voie aux premières hausses de taux. Sous l'effet de la guerre en Ukraine, qui a entraîné une hausse des prix de l'énergie, et de la politique zéro-covid chinoise, qui a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, les pressions inflationnistes se sont vite aggravées en début d'année.

La Fed a donné le coup d'envoi de son cycle de resserrement monétaire dès le mois de mars. Elle a relevé à six reprises ses taux directeurs sur l'ensemble de l'année, les faisant passer de 0.25% à 4.5%, soit la hausse la plus rapide depuis les années 80. Dans ce contexte, le dollar s'est rapidement apprécié, gagnant jusqu'à plus de 15% par rapport à l'euro et le 10 ans américain a grimpé de 200 bps pour finir l'année à 3.9%. En Europe, la BCE a entamé le pas un peu plus tard en juillet. Elle a relevé à quatre reprises ses taux de 0% à 2.5%. Malgré la hausse des taux, l'inflation en Zone Euro et aux États-Unis reste vigoureuse respectivement en hausse de +9.2% et +6.5% en décembre. Seule, la BoJ a maintenu sa politique ultra accommodante et est devenue ainsi l'une des seules banques centrales à conserver des taux négatifs. H. Kuroda n'a pas souhaité freiner une économie en milieu de reprise estimant que l'inflation devrait revenir sous l'objectif de 2% dès 2023.

Ailleurs, la Chine a connu une année très compliquée. Ce fut le dernier pays à appliquer des mesures très strictes malgré un nombre de contaminations faible. Les confinements à répétition et l'effondrement du marché de l'immobilier ont fortement impacté l'économie chinoise en 2022. Prévus initialement à +5.2%, la croissance du PIB est finalement ressortie à +3% en 2022, la deuxième plus faible lecture depuis 50 ans. Finalement, les actions chinoises ont fortement rebondi à partir de novembre portées par l'assouplissement de la politique zéro covid chinoise.

Parmi les différentes thématiques du fonds, celle liée aux énergies alternatives a le mieux résisté en 2022 concédant -3.9%. La société américaine Ormat, un des leaders dans le domaine de la géothermie, y a fortement contribué, en hausse de 16.9% sur l'année.

Autrement, dans le secteur éolien, Vestas finit l'année à +1.2%. Les commandes d'éoliennes terrestres devraient augmenter en 2023 et la société devrait compenser l'inflation des coûts avec des hausses de prix.

A l'opposé, certains titres ont fortement baissé dans la thématique de la réduction de l'empreinte carbone. C'est le cas des constructeurs de véhicules électriques Tesla et BYD qui, après une forte progression en 2021, perdent respectivement 62% et 23% sur l'année.

Dans le portefeuille, nous avons entre autres initié une position en Applied Materials, leader dans les équipements pour semi-conducteurs, considérant la très belle visibilité portée par l'accélération de la digitalisation et les besoins croissants en capacités (Data Center IA, next Gen technologies), l'amélioration attendue des marges, la croissance du Free Cash Flow et la solide structure bilancielle.

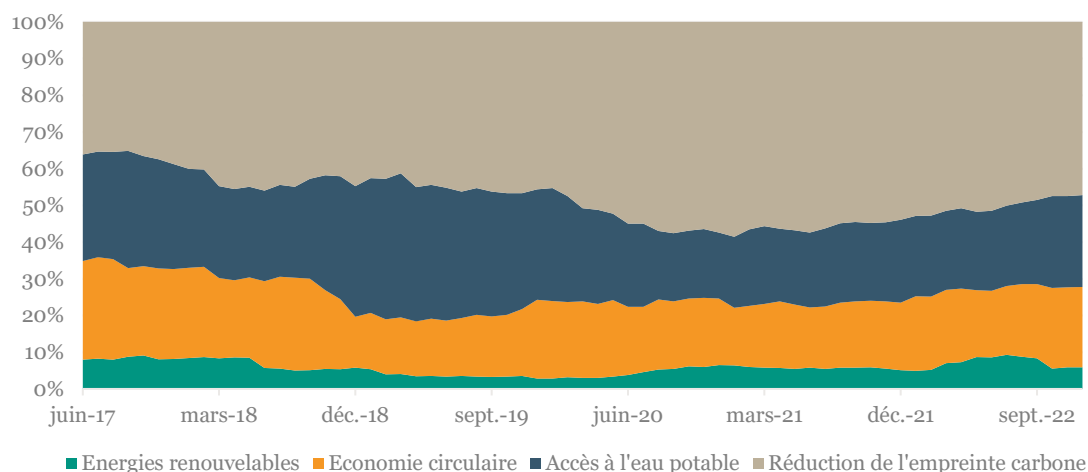
Gestion thématique

Le Fonds a pour objectif d'investir exclusivement dans des sociétés présentes dans au moins l'une des quatre thématiques suivantes :

- Favoriser l'accès à l'eau potable
- Favoriser la réduction de l'empreinte carbone
- Développer les énergies renouvelables
- Favoriser le développement de l'économie circulaire

Une première analyse identifie et sélectionne les sociétés en phase avec ces quatre thématiques. Puis une deuxième nous permet de restreindre le nombre de sociétés en évaluant les critères suivants (positionnement de la société, performances passées, barrières à l'entrée, R&D, structure bilancielle, compétence & stabilité du management, perspectives, risques de change/réglementaires et valorisation) et cela pour chacune des thématiques, comme précisé ci-dessous.

Répartition par thématique depuis la création du fonds



FAVORISER L'ACCÈS À L'EAU POTABLE

La thématique vise à identifier les leaders et les acteurs générant plus de 50% de leurs ventes dans un ou plusieurs des segments suivants : gestion et distribution de l'eau, vente d'équipements servant aux infrastructures, ventes de produits ou services participant au traitement et suivi de la qualité de l'eau.



Cette thématique s'intègre notamment au 6ème Objectif de Développement Durable formalisé par l'ONU : *Eau Propre et Assainissement*.



Exemple d'entreprise sélectionnée dans le portefeuille en 2021 et qui contribue à améliorer l'accès à l'eau potable dans le monde :



Xylem est un des leaders dans le traitement de l'eau avec 55% de ses ventes réalisées auprès des « Public Utilities », 30% auprès du secteur industriel, 10% dans le segment commercial et 5% sur le secteur Résidentiel. Le groupe réalise 43% de ses ventes dans les infrastructures (pompes, systèmes de filtration etc), 31% dans les services et encore 26% les solutions de mesure et contrôle.

FAVORISER LA RÉDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE



Au sein de cette thématique, les critères de sélection sont qualitatifs et visent à rigoureusement sélectionner des sociétés qui participent, à travers leur activité principale, à la réduction de l'empreinte carbone dans le monde. Par exemple, à titre indicatif, dans la conception et la construction de bâtiments moins énergivores (isolation, régulation thermique, ventilation, éclairages intelligents, sociétés spécialisées en ergonomie environnementale, etc.) Il ne s'agit pas de réduire l'intensité carbone du portefeuille mais bien de sélectionner de manière fine et qualitative des sociétés dont l'objet est de réduire l'empreinte carbone de leurs clients.

Cette thématique s'intègre notamment au 13ème Objectif de Développement Durable formalisé par l'ONU : *Mesures relatives à la lutte contre les changements climatiques.*



Exemple d'entreprise sélectionnée dans le portefeuille en 2021 et qui participe à favoriser la réduction de l'empreinte carbone :



BYD est un constructeur automobile chinois spécialisé dans la conception, la fabrication et la vente de voitures électriques. BYD est également un des leaders sur le marché des batteries électriques.

DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



Dans le cadre de cette thématique, les valeurs sélectionnées doivent générer plus de 50% de leurs ventes ou de leurs résultats générés dans les énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse, bioéthanol...). Nous excluons de manière formelle les groupes exposés aux énergies fossiles ou à la production d'énergie nucléaire (hors traitement des déchets).

Cette thématique s'intègre notamment au 7ème Objectif de Développement Durable formalisé par l'ONU : *Énergies Propres et d'un coût abordable*



Exemple d'entreprise sélectionnée dans le portefeuille en 2021 et qui participe à la réduction de l'empreinte carbone :



Vestas Wind Systems est une entreprise danoise fabricant des éoliennes. La société est un des leaders mondiaux en ayant installé 124GW soit environ 18% du marché.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE



Il s'agit de soutenir les sociétés qui permettent d'allonger la durée de vie et/ou l'utilisation de produits et services consommés. Identifier les sociétés leaders ou ayant plus de 50% de leur chiffre d'affaires et/ou profit dans un ou plusieurs des segments suivants : recyclage et transformation des déchets et matières premières, économie du partage, ventes de matériel d'occasion et/ou recyclé. Par exemple, à titre indicatif, dans le recyclage et la transformation des déchets : utilisation des matières premières issues des déchets, emballages recyclés, etc.

Cette thématique s'intègre notamment au 12ème Objectif de Développement Durable formalisé par l'ONU : *Consommation et Production Responsable*



Exemple d'entreprises sélectionnées dans le portefeuille en 2021 et qui contribue à développer l'économie circulaire :



Clean Harbors, le leader américain du traitement des déchets toxiques avec 2/3 de parts de marché. Le groupe détient 9 des 13 incinérateurs américains, un secteur hautement réglementé. La société est également leader dans le recyclage des huiles usées suite à l'acquisition de Safety Kleen en 2012. 87% de ses revenus sont générés aux Etats Unis.

Inventaire du fonds par thématique

Portefeuille Mansartis Ternativ ISR au 31/12/2022

Code ISIN	Société	Poids (%)	Nombre de titres	Evaluation (€)
Favoriser l'accès à l'eau potable				
KR7021240007	Coway	0,7	1203	50032
US2358511028	Danaher	5,0	1492	371279
US2788651006	Ecolab	3,4	1828	249469
US30057T1051	Evoqua Water Technologies	3,0	6040	224249
JP3270000007	Kurita Water	2,9	5576	216444
US7766961061	Roper Technologies	3,3	607	245902
US98419M1009	Xylem	3,9	2797	289953
Réduction de l'empreinte carbone				
US00724F1012	Adobe	3,0	695	219284
FR0000120073	Air Liquide	3,3	1845	244278
NL0012817175	Alfen Beheer	1,1	929	78222
US03662Q1058	Ansys	4,2	1385	313709
US0527691069	Autodesk	3,5	1464	256495
CNE100000296	BYD	3,6	11600	268648
JP3481800005	Daikin Industries	2,7	1400	201052
US2561631068	DocuSign	0,9	1245	64690
US29444U7000	Equinix	2,6	316	194065
FR0010307819	Legrand	1,7	1668	124800
IE00BZ12WP82	Linde Plc	5,9	1424	435478
US5949181045	Microsoft	3,3	1100	247330
JP3734800000	Nidec	1,2	1859	90386
US7392761034	Power Integrations	1,4	1487	99988
FR0000121972	Schneider Electric	4,5	2572	336212
JP3358000002	Shimano	1,9	929	138168
US88160R1014	Tesla	0,6	363	41922
Energies renouvelables				
US0382221051	Applied Materials	2,2	1800	164339
US6866881021	Ormat Technologies	1,8	1608	130377
DK0061539921	Vestas Wind	1,3	3485	94711
Economie Circulaire				
US0584981064	Ball Corp	0,7	1110	53221
US1844961078	Clean Harbors	1,8	1275	136418
US5018892084	LKQ	2,4	3523	176414
US8725401090	TJX Companies	3,4	3400	253741
NO0012470089	Tomra Systems Split	2,2	10426	164217
US9113631090	United Rentals	4,9	1080	359885
US94106L1098	Waste Management	4,0	2002	294463
Liquidités				
	Euros	5,4		400796
	Dollar US	2,6		189314

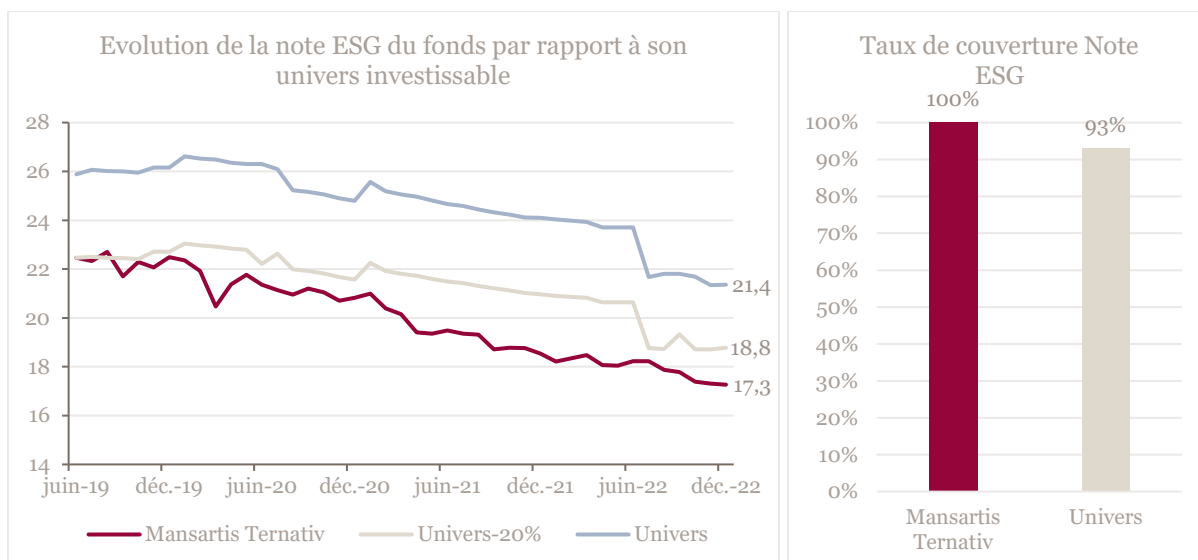
Performance ESG du fonds

Les entreprises sont évaluées sur des critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance, dits ESG. L'objectif ESG des fonds est de surperformer, en termes de risque ESG, son univers investissable. La note moyenne de risque ESG du portefeuille pondérée du poids des actifs doit être inférieure celle de l'univers investissable pondéré du flottant duquel ont été soustraits les 20% des valeurs les moins bien notées. Sustainalytics a une approche par le risque donnant lieu à des évaluations de 0 à 100, du moins risqué (0) au plus risqué (100). La surperformance se mesure donc par une note de risque inférieure à celle de son univers.

Au-delà des caractéristiques ESG actuelles des entreprises, la tendance est analysée. L'approche n'est pas celle de l'exclusion mais de l'engagement. Une société peut avoir une notation ESG faible mais une gouvernance s'engageant vers de meilleures pratiques. C'est pourquoi une attention particulière est apportée à l'évolution de la note ESG, pour s'assurer que la société progresse et répond aux défis environnementaux, sociaux et de gouvernance.

A l'occasion du comité ESG tenu annuellement les gérants analysent les évolutions notables de notes ESG, de controverses et des principaux indicateurs de durabilité. Cette analyse tient compte des objectifs et des actions mis en place par le management pour les atteindre.

Evolution de la note ESG du fonds par rapport à son univers investissable



La note du fonds a évolué positivement à 17.3, soit 1.28 d'amélioration. La note de l'univers s'améliore également de 2.19 à 18.77 traduisant principalement un changement méthodologique : réduction de l'univers uniquement aux secteurs investissables et pondération par le flottant. 100% des titres en portefeuille bénéficient d'une note de risque ESG contre 93% de l'univers investissable.

Meilleures notes ESG		Moins bonnes notes ESG	
LINDE PLC	8,2	POWER INTEGRATIONS	32,4
BALL CORP	10,8	TOMRA SYSTEMS SPLIT	29,4
LKQ	11,0	TESLA	28,7
EQUINIX	11,3	NIDEC	26,2
DANAHER	11,9	ALFEN BEHEER	26,0
Amélioration - Top 5		Dégradation - Top 5	
DANAHER	Var. -5,9	VESTAS WIND	Var. 4,0
KURITA WATER	-5,7	DAIKIN INDUSTRIES	3,1
EVOQUA WATER TECH	-5,1	ROPER TECHNOLOGIES	2,6
EQUINIX	-3,4	WASTE MANAGEMENT	2,2
BALL CORP	-3,0	ADOBE	2,2

Principales améliorations de note

Danaher (-5,9) : la note ESG est passée de 17,7 à 11,9 ce qui est d'autant plus remarquable que la note s'était déjà considérablement améliorée en 2021 par rapport à 2020.

Le groupe produit un rapport très complet sur sa politique de développement durable.

Selon Sustainalytics, la principale cause de l'amélioration du score est la meilleure communication d'informations dans le rapport RSE ainsi que la mise en œuvre de nouvelles politiques, à savoir la politique de conduite et de transparence des essais cliniques et la politique de développement durable.

Le score du MEI sur la gouvernance des produits est passé de 4,8 à 1,7, en raison de l'amélioration des rapports sur la sécurité des produits et des services ainsi que sur la certification du système de gestion de la qualité.

Le score du MEI relatif à l'éthique des affaires est passé de 2,8 à 1,7 en raison de l'évolution des indicateurs suivants : Programmes de lutte contre les pots-de-vin et la corruption, normes relatives aux essais cliniques, politique relative à l'expérimentation animale.

Le groupe a notamment annoncé en 2022 une nouvelle cible de réductions des gaz à effets de serre scope 1 et 2 de 50,4% par rapport à 2021 d'ici 2032. En 2020, ils s'étaient déjà engagés à réduire de 15% leur production de déchets envoyés à l'incinération ou à la décharge d'ici 2025.

Le groupe a également ajusté sa politique en 2022 en alignant ses objectifs et valeurs à ceux de l'ONU et à son agenda 2030. Cela s'inscrit dans la démarche qui a consisté à signer, en 2021, la charte de l'ONU et de ses 10 principes sur le respect des droits humains, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Kurita Water (-5,7) : La note de la société s'est fortement améliorée en 2022 grâce à plusieurs initiatives mises en place par le management. La qualité du rapport ESG s'est grandement améliorée et la responsabilité de la supervision des questions extra financières est confiée à présent à un comité de direction. Elle a également mis en place une politique environnementale très solide et un programme de dénonciation adéquat.

Evoqua Water (-5,1) : La note de la société s'est améliorée cette année grâce à une amélioration de la note du management. Evoqua Water a publié un rapport sur le développement durable pour l'exercice 2021, qui suit les meilleures pratiques internationales, signalant une forte responsabilité envers les investisseurs et le public en général. De plus, le conseil d'administration est maintenant responsable des sujets extra financiers, ce qui prouve que ces questions sont intégrées dans la stratégie de l'entreprise.

Principales dégradations de note

Vestas Wind (+4) : La note de la société s'est dégradée cette année principalement en raison du risque lié à son industrie. Vestas fabrique, installe et entretient des éoliennes. Par conséquent, tout défaut de qualité ou tout dysfonctionnement d'un équipement pourrait entraîner des perturbations opérationnelles, des rappels de produits coûteux et des frais de remplacement. De plus, en tant que premier fabricant mondial de turbines éoliennes, Vestas est confronté au risque de pratiques commerciales contraires à l'éthique, telles que la fixation des prix et la collusion.

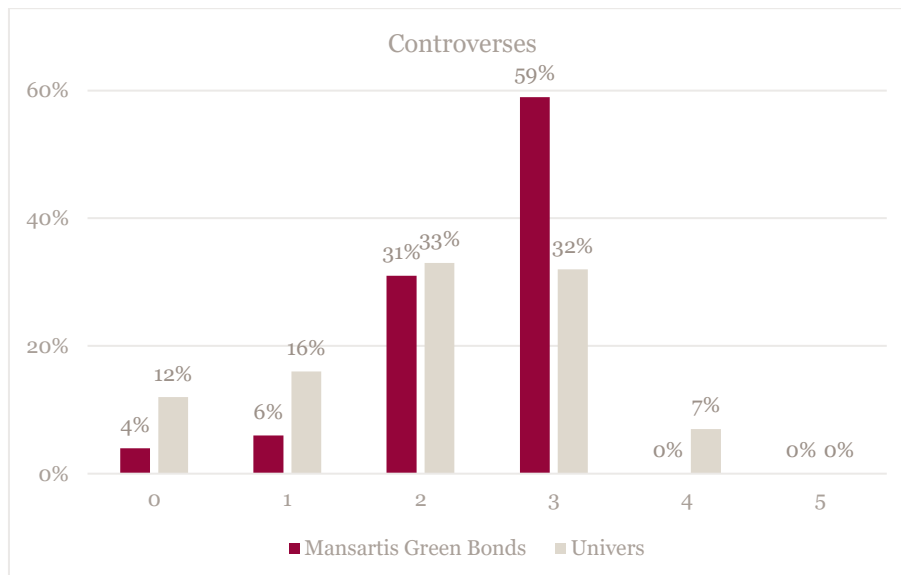
Daikin (+3,1) : La note de la société s'est dégradée en 2022. Daikin a mis en place son plan environnemental à 2050, qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, l'entreprise dispose d'une marge de manœuvre considérable pour améliorer cet objectif. Daikin a mis en œuvre plusieurs initiatives de réduction des émissions, mais la portée de ces initiatives pourrait être formalisée dans un cadre plus formel et étendue à l'ensemble du groupe. L'entreprise fait également preuve d'une gestion moyenne des questions liées à l'impact environnemental de ses produits : bien qu'elle dispose d'un portefeuille considérable de produits de climatisation écologiques, la portée de ces derniers n'est pas claire.

Analyse des Controverses

Mansartis s'appuie sur l'analyse de Sustainalytics® pour évaluer le degré de controverses auxquelles peuvent faire face les émetteurs.

Sustainalytics® effectue une veille continue des controverses à travers le monde. En cas de survenance d'une controverse, l'impact et les risques potentiels sur la société et les parties prenantes sont analysés. L'objectif étant de pouvoir évaluer un niveau de gravité des controverses et d'anticiper ces dernières. Sustainalytics® a élaboré une typologie en 10 domaines de controverses distincts. Celles-ci peuvent être relatives à la préservation de l'environnement, aux respects des droits de l'homme, aux impacts de l'activité d'une entreprise sur la communauté, etc. Sustainalytics® évalue les niveaux de controverse sur une échelle de 1 à 5 (5 étant le niveau le plus élevé et « absence de controverse » le niveau le plus faible) pour chacune des 10 thématiques de controverses possibles.

Les sociétés, quelles que soient leurs activités, présentant une note de controverse Sustainalytics® de niveau 5 sont exclues de l'univers Mansartis. Celles ayant une note de controverse du niveau 4 sont placées sous surveillance et leurs introductions en portefeuille sont soumises à l'approbation du Comité Univers.



Dégradation - Top 5	Variation	Niveau
DOCUSIGN	1	1
NIDEC	1	2
ADOBE	1	2

Principales dégradations de note

Adobe : Sustainalytics a intégré la controverse relative à la décision du DOJ (Department of Justice) d'investiguer sur l'acquisition de Figma (annoncée en septembre dernier). En conséquence, le niveau de controverse passe de 1 à 2. Cette enquête s'inscrit dans une démarche consistant à s'assurer que les acquisitions des géants du numérique ne constituent pas des pratiques anti compétitives ayant uniquement pour but d'entraver l'émergence de nouvelles alternatives technologiques. Le fait que le prix proposé (20B\$) soit très élevé au regard des revenus et des profits de la cible (200M\$ de CA environ), peut susciter le doute. Au moment de l'annonce en septembre, l'hypothèse d'un blocage par le régulateur avait été évoquée. Dans la réalité, les deux modèles ne sont pas directement concurrents et la plateforme Figma permet d'intégrer les fonctionnalités d'Adobe. En ne faisant rien, Adobe prenait le risque de voir sa propre plateforme marginalisée à terme, devenant potentiellement un fournisseur tiers. Ce type d'enquête est devenu quasi systématique pour les géants de la tech et l'issue reste incertaine même si le management a indiqué en mars 2023 avoir avancé avec les régulateurs dans un sens positif.

DocuSign : L'ancien PDG de DocuSign, Daniel Springer, a intenté une action en justice contre la société et la présidente du conseil d'administration, Mary Agnes Wilderotter, au motif que la société aurait prétendu à tort que le plaignant avait démissionné de son poste d'administrateur. L'action en justice allègue que le plaignant n'a démissionné que du poste de PDG et non du conseil d'administration. Le plaignant a demandé au tribunal de déclarer qu'il faisait toujours partie du conseil d'administration.

Nidec : La filiale Nidec Mobility a accepté de régler une amende de 1,4 million de dollars devant le tribunal du district du Michigan (États-Unis). En 2017, Findlay Industries a accusé l'entreprise de violer une loi antitrust entre 2003 et 2020.

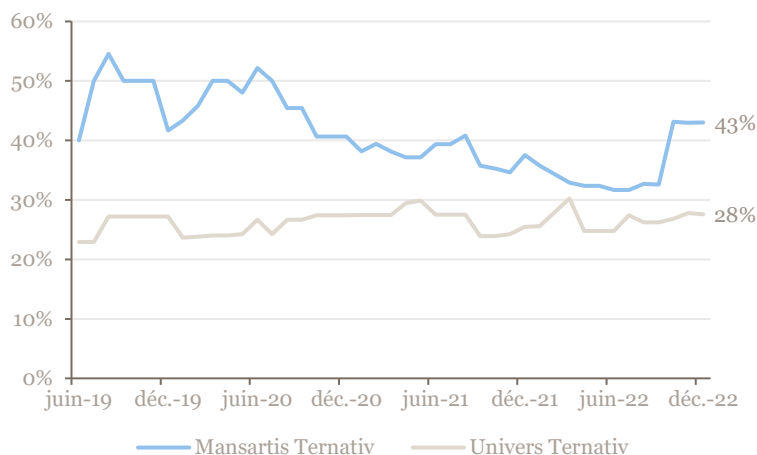
Indicateurs de durabilité

LES DROITS DE L'HOMME



Signataire du Pacte Mondial des Nations Unies

MANSARTIS a fait le choix de suivre la proportion des entreprises en portefeuille signataires du Pacte Mondial de l'ONU. (Global Compact en anglais). En devenant signataires, ces entreprises s'engagent à intégrer et à promouvoir 10 principes relatifs aux respects des droits de l'homme, aux normes internationales du travail, au respect de l'environnement et à la lutte contre la corruption.



Source : Bloomberg
Taux de couverture du portefeuille : 100%

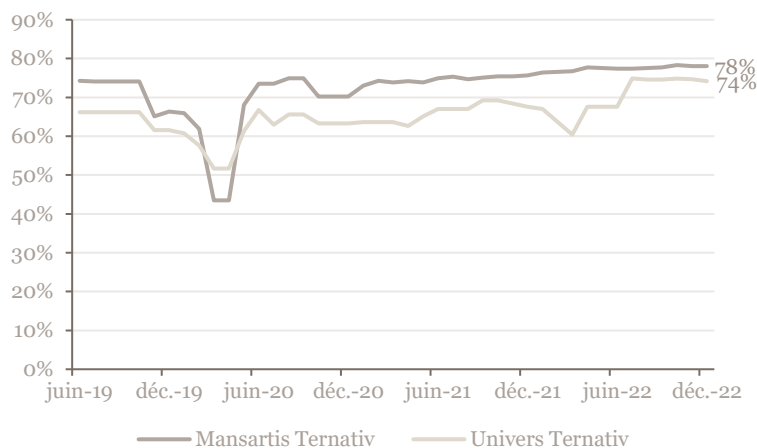
Une entreprise signataire du Pacte Mondial s'engage à publier un rapport chaque année sur la façon dont elle prend en compte ces principes dans son activité et sur les progrès qu'elle réalise.

GOVERNANCE



Indépendance des directeurs au Conseil d'Administration

MANSARTIS est convaincu que les sociétés cotées gagnent à avoir des Conseils d'Administration intégrant un maximum d'indépendants, c'est-à-dire, incluant des personnes n'exerçant pas de fonction exécutive ou même salariée au sein de ces mêmes sociétés.



Source : Bloomberg
Taux de couverture du portefeuille : 100%

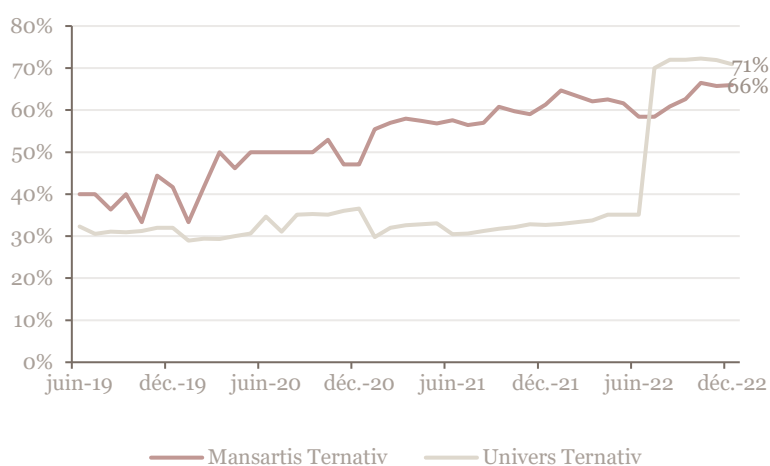
De même qu'en tant qu'actionnaire, MANSARTIS s'est fixé comme directive de toujours voter en faveur d'une plus grande indépendance des Conseils d'Administration ; en tant qu'investisseur, MANSARTIS a décidé de suivre le pourcentage d'indépendants de façon plus globale, et en relatif, des sociétés qu'il détient dans le fonds.

SOCIAL



Niveau d'exigence, avec les fournisseurs et les parties prenantes, d'un point de vue social

Cet indicateur nous permet de mesurer (en %) quelles sont les entreprises qui sont suffisamment exigeantes, d'un point de vue social, avec leurs fournisseurs et parties prenantes. De façon schématique, l'objectif étant, par exemple, de se tenir à l'écart de sociétés qui via des prestataires feraient travailler des personnes qui ne le devraient pas dans des mauvaises conditions (i.e. travail des enfants).



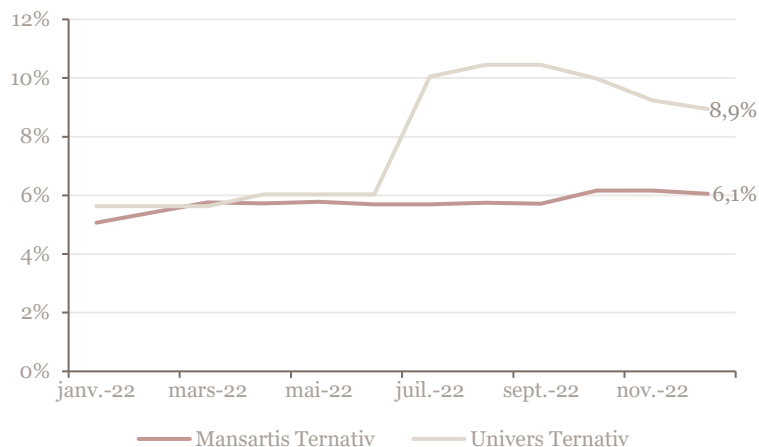
Source : Sustainalytics
Taux de couverture du portefeuille : 42%

Le fournisseur de données, Sustainalytics, va rechercher l'existence de standards encadrant les pratiques des fournisseurs dans une société (ex : traitement de la santé et de la sécurité des collaborateurs, salaires minimum, temps de travail, travail des enfants, conditions de travail, etc.) et va ensuite évaluer par une note de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100), le niveau d'exigence.

MANSARTIS a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 50 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui correspond à un niveau dit « adéquat ».

Capacité à générer de l'emploi

Cet indicateur vise à mesurer la capacité des entreprises présentes en portefeuille à générer de la valeur économique et sociale. La dynamique de création d'emplois est mesurée en calculant la croissance annualisée des effectifs sur 5 ans.



Source : Bloomberg
Taux de couverture du portefeuille : 92%

ENVIRONNEMENT



Système de management environnementale certifié

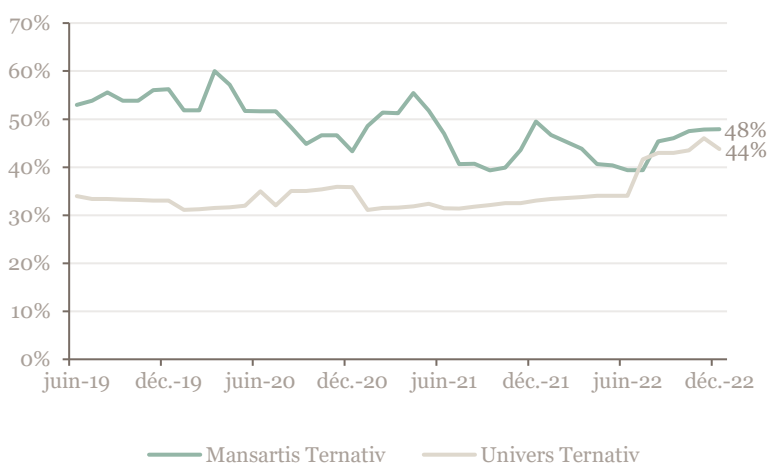
MANSARTIS s'attache à suivre la mise en place et la certification par un organisme tiers de systèmes de management des enjeux environnementaux.

MANSARTIS a souhaité aller jusqu'à s'assurer de la « certification » de la politique environnementale pour

éliminer, autant que possible, les simples opérations de green-washing à bas coûts. Le

degré de certification est évalué par Sustainalytics qui s'attache notamment à analyser si ces certifications concernent l'ensemble des activités de l'entreprise ou une partie seulement.

Cette évaluation donne lieu à une notation de 0 à 100, du moins bon (0) au meilleur (100).



Source : Sustainalytics
Taux de couverture du portefeuille : 59%

MANSARTIS a décidé de monitorer le taux d'entreprises ayant une note supérieure à 25 selon l'évaluation de Sustainalytics, ce qui signifie que certaines des activités du groupe sont certifiées mais que le périmètre n'est pas suffisamment défini.

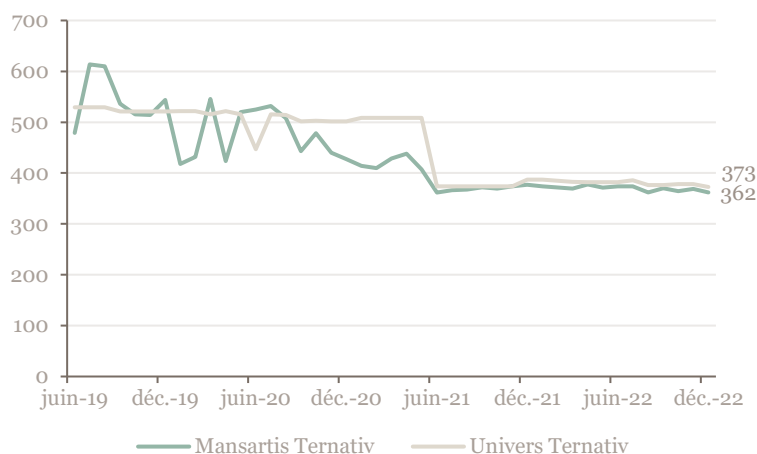
Intensité Carbone

L'objectif est d'avoir une surperformance du portefeuille par rapport à son univers investissable avec un taux de couverture de 90% minimum de l'actif.

MANSARTIS s'appuie sur les travaux de Trucost pour évaluer l'intensité carbone du

portefeuille. Trucost réalise une estimation (en tonnes CO2 par M\$ de CA) intégrant les règles de répartition des émissions définies par le GRH

Protocol, émissions liées au processus de production, directes (scope 1) et indirectes (scope 2) et celles émises en amont (scope 3 amont).



Source : Trucost
Taux de couverture du portefeuille : 98%

Plus faibles émetteurs		Plus gros émetteurs	
Autodesk Inc.	40	Linde PLC	1569
Adobe Inc.	41	Air Liquide SA	1240
Ansys Inc.	45	Waste Management	1161
DocuSign Inc.	46	Ball Corp	647
Woongjin Coway	69	Equinix Inc.	439

Amélioration 3 ans - Top 5		Dégradation 3 ans - Top 5	
WASTE MANAGEMENT	-147,7	ORMAT TECHNOLOGIES	109,2
AIR LIQUIDE	-131,3	BYD	102,5
KURITA WATER	-108,8	LEGRAND	32,0
ROPER TECHNOLOGIES	-81,8	UNITED RENTALS	4,9
BALL CORP	-45,8	DOCUSIGN	-1,3

Alignement avec les accords de Paris

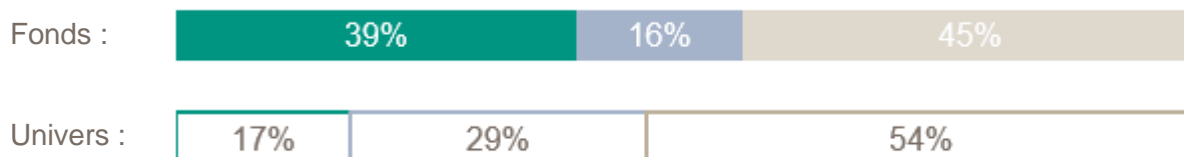
Le SBTi est une initiative conjointe du CDP (Carbon Disclosure Project), du Pacte mondial des Nations Unies, de l'Institut des ressources mondiales (WRI) et du WWF (World Wide Fund for nature). Elle définit et valorise les meilleures pratiques en matière de fixation d'objectifs fondés sur la science et évalue en toute indépendance les objectifs des entreprises.

Nous distinguons trois types d'émetteurs :

■ Objectifs validés : émetteurs dont le scénario de réduction des gaz à effet de serre est validé par le SBTi.

■ Engagés : émetteurs qui se sont engagés publiquement à respecter l'objectif de l'accord de Paris sur le climat et à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050 mais qui ne sont pas encore validés par le SBTi.

■ Non engagés : émetteurs ne s'étant pas officiellement engagés à respecter l'objectif - 2°C de l'accord de Paris sur le climat.



Source : SBTi
Taux de couverture du portefeuille : 100%

L'objectif est d'avoir une part d'entreprises dont les objectifs climatiques sont validés ou s'étant engagés à les valider supérieur à celle de l'univers investissable avec un taux de couverture de 90% minimum de l'actif.

Au 31/12/2022 cette proportion représente 58% du portefeuille contre 46% pour l'univers.

Votes et engagements

Dans son dialogue avec les entreprises, Mansartis cherche à promouvoir l'amélioration des pratiques extra-financières.

DIALOGUE AVEC LES ENTREPRISES

Le rapport d'engagement du fonds Mansartis Ternativ ISR est disponible sur la page du fonds du site internet de Mansartis à l'adresse suivante :

<https://www.mansartis.com/fr/actions/ternativ>

VOTE

Nombre de sociétés pour lesquelles Mansartis a exercé ses droits de vote

Mansartis a alors voté pour 34 sur 36 sociétés détenues dans les OPC. Cette différence est due à la définition du périmètre d'exercice des droits de vote de Mansartis (définie ici : <https://www.mansartis.com/fr/legals>). Mansartis n'a donc pas exercé son droit de vote pour les sociétés des pays européens suivants : Danemark, Suisse, Suède, Norvège.

Le ratio de participation en 2022 est ainsi de 100% selon le périmètre d'exercice des droits de vote défini par la politique de vote.

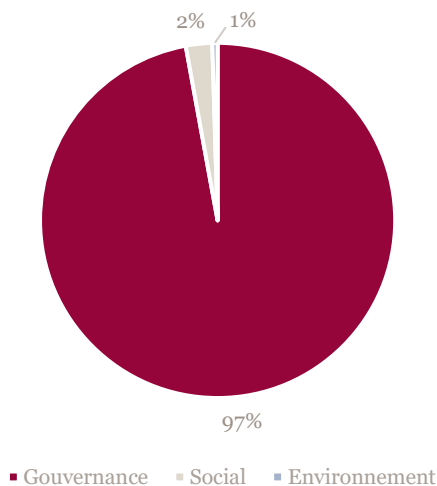
Répartition géographique des Assemblées Générales :

Pays	Périmètre initial d'assemblées générales	Nombre d'assemblées générales votées	Taux de participation
Etats-Unis	20	20	100%
Japon	4	4	100%
France	3	3	100%
Chine	2	2	100%
Pays-Bas	2	2	100%
Irlande	1	1	100%
Jersey	1	1	100%
Corée du Sud	1	1	100%
Danemark	1	0	0%
Norvège	1	0	0%

Répartition des résolutions par thématique ESG

Thématiques	Nombre de résolutions	Pourcentage
Gouvernance	1901	95,4%
Social	63	3,2%
Environnement	12	0,6%

Répartition des résolutions par thématique



Votes contre la recommandation du management

Sur les 445 résolutions soumises au vote, 40 ont fait l'objet d'un vote contre la recommandation du management soit 12% du nombre total de votes.

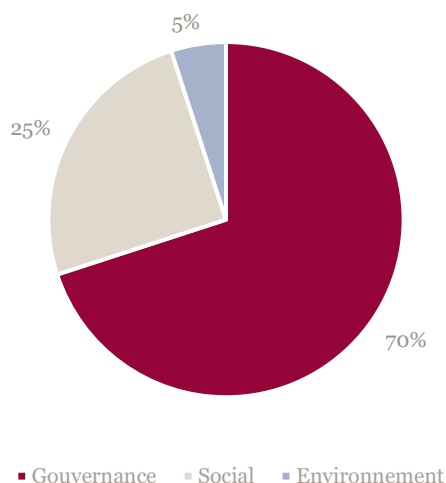
Répartition par catégorie de résolutions

Type de résolutions	Nombre de résolutions	Pourcentage
Résolutions proposées par la direction	32	80%
Résolutions proposées par des actionnaires	8	20%

Répartition par thématique ESG

Thématiques	Nombre de résolutions	Pourcentage
Gouvernance	405	97,1%
Social	10	2,4%
Environnement	2	0,5%

Répartition des votes contre le management par thématique



Exemples de votes contre la recommandation du management

Gouvernance

Société : Shimano, Inc.

Promoteur : Management.

Résolution proposée : élection de Shimano Yozo, Shimano Taizo, Toyoshima Takashi et Tsuzaki Masahiro en tant qu'administrateurs.

Recommandation de vote par le management : POUR.

Vote de Mansartis : Mansartis a voté CONTRE la réélection de ces candidats sortant par manque de diversité de genre au sein du conseil d'administration.

Société : Danaher Corporation

Promoteur : Actionnaires.

Résolution proposée : baisse du seuil de détention permettant aux actionnaires de convoquer une assemblée extraordinaire.

Recommandation de vote par le management : CONTRE.

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR car l'abaissement du seuil de convocation des assemblées extraordinaires renforcerait les droits des actionnaires.

Social

Société : Tesla, Inc.

Promoteur : Actionnaires.

Résolution proposée : rapport sur les efforts de prévention du harcèlement et de la discrimination sur le lieu de travail.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR car la société a fait l'objet d'allégations de harcèlement et de discrimination sur le lieu de travail. Une transparence accrue aiderait les actionnaires à évaluer comment la société gère les risques associés.

Société : The TJX Companies, Inc.

Promoteur : Actionnaires.

Résolution proposée : rapport sur l'évaluation en matière de droits de l'homme dans la chaîne d'approvisionnement.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR car des informations supplémentaires concernant les procédures utilisées par l'entreprise pour évaluer les impacts sur les droits de l'homme dans sa chaîne d'approvisionnement permettraient aux actionnaires de mieux évaluer la manière dont TJX gère les risques liés aux droits de l'homme.

Environnement

Société : Tesla, Inc.

Promoteur : Actionnaires.

Résolution proposée : rapport sur l'exposition aux risques liés à l'eau.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR car les actionnaires bénéficieraient d'une information accrue sur la manière dont l'entreprise gère les risques liés à l'eau.

Société : Tesla, Inc.

Promoteur : Actionnaires.

Résolution proposée : rapport sur le lobbying climatique des entreprises dans le cadre de l'Accord de Paris.

Recommandation de vote par le management : CONTRE

Vote de Mansartis : Mansartis a voté POUR car une évaluation de la manière dont les activités de lobbying de l'entreprise s'alignent sur les objectifs de l'Accord de Paris fournirait des informations qui permettraient aux actionnaires de mieux évaluer le risque de l'entreprise lié à ses activités de lobbying.